

# ETIGE LOGEMENT

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 30 septembre 2010

**Présents:** M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale - Mme Bohrer - M. Ursprung - M. Walliser - M. Sengelin - M. Tritter - M. Besancon - Mme Strub - M. Tag - M. Misslin - Mme Johner - M. Kieffer

**Rédaction:** Dominique Herth

Le 30 septembre 2010

Ce Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont se tient à la suite de l'Assemblée Générale de l'Union des Syndicats du Parc d'Entremont

#### 1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu en tant que Président de séance.  
Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.  
Aucun membre présent n'émet d'objection quant à la composition du bureau.

#### 2. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. LUTTENAUER)

Aucune remarque n'est faite concernant le compte rendu établi par Monsieur LUTTENAUER.  
Mme Strub souhaite que soit aménagé le passage naturel existant entre le chemin piétonnier devant la résidence La Clairière et la rue des Sapins.

#### 3. Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2010 avec Monsieur le Maire de Rixheim :

Confère compte rendu de l'assemblée générale de l'Union ayant débattu de ce point.

#### 7. Préparation de l'Assemblée Générale Triennale prévue courant du 2<sup>o</sup> semestre 2010

Il est rappelé que cette assemblée, coûteuse en temps et en argent, est une formalité obligatoire.  
Celle-ci se tiendra le mardi 23 novembre 2010 au Trèfle à Rixheim.  
M. Luttenauer sollicite un dernier mandat et souhaite la nomination d'un vice-président appelé à le remplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 40.

LE PRESIDENT

  
R. LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT

  
D. HERTH

# ETIGE LOGEMENT

## COMPTE-RENDU

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU PARC D'ENTREMONT DU 30 SEPTEMBRE 2010

**Présents :** M. Walliser, **Président de l'Union des Syndicats** - M. Stoffel - Mme Remond - M. Denetre - M. Jaegly - Mme Bina - Mme Diringer - M. Luttenauer - M. Sengelín - M. Scialom - M. Alyafi - Mme Schwob - M. Elarbi - Mme Mercatante - M. Fromageat - M. Schilling - Mme Baumann C. - M. Boos - M. Venner - Mme Rasser - M. Besancon - M. Maurage - M. Dischler - Mme Strub - M. Tag - Melle Finot - M. Kueny - M. Misslin - Mme Johner - Mme Clar - M. Mougénot - M. Dubois - M. Marschall - M. Kieffer

**Excusés :** Mme Louis - M. Ursprung - M. Denetre - -M. GAMPER - M. Granger - M. Muth

<b>Rédaction:</b> Dominique Herth	Le 30 septembre 2010
<p>La séance est ouverte à 18 heures 05.</p> <p>Monsieur WALLISER remercie Monsieur le Maire de Rixheim et le Chef de la Police Municipale de leur présence, convenue lors de la réunion semestrielle du 16 septembre dernier à la Mairie.</p> <p>Monsieur le Maire présente le projet de vidéo-protection sur la Ville de Rixheim et répond aux questions des membres de l'assemblée. Il quitte la réunion à 18h 25. (Conseil Municipal).</p> <p><b>1. Désignation du Bureau</b> Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité en tant que Président de séance. Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.</p> <p><b>2 Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2010 avec Monsieur le Maire de Rixheim</b> Lors de cette réunion les points suivants ont été débattus :</p> <p><b>Vidéo protection :</b> Le marché de la vidéo-protection a été notifié à l'entreprise SPIE-EST. Les travaux débiteront mi-octobre et la vidéo-protection sera opérationnelle fin de l'année 2010. Le Parc d'Entremont sera bien couvert.</p> <p>M. Roland MARUSZCZAK explique qu'il s'agit d'une antenne BLR, sans câblage, sur le toit du bâtiment « l'Oisans », une caméra très peu visible (30cm X 7 cm) avec une alimentation en panneau photovoltaïque, sur le toit du Centre Commercial et au croisement rues des Ormes / Albert Schweitzer d'une caméra dôme installée sur un mât.</p> <p>M. SENDELIN insiste sur le fait qu'il s'agit d'un équipement concernant la sécurité générale et propose un vote d'approbation de l'Union avec validation de la Résidence l'Oisans lors de son assemblée générale de 2011.</p> <p><b>Stationnement des véhicules et camionnettes :</b> Il est demandé à la Police Municipale de faire respecter le stationnement au Parc d'Entremont. Aujourd'hui, 9 emplacements réservés aux camionnettes sont matérialisés (rue des Sapins, rue des Ormes, rue des Peupliers). M. le Maire propose, pendant la durée du chantier périscolaire/crèche/ACPE, la mise en place d'une zone bleue sur le parking du Centre Commercial et préconise l'envoi d'un courrier à l'ensemble des résidents du Parc d'Entremont rappelant les règles de stationnement et de verbalisation en cas de non respect.</p>	

# ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 30 septembre 2010

## **Renforcement de l'éclairage en haut de l'escalier reliant le parking rue des Ormes au Chemin Noir situé au-dessus du plateau sportif :**

L'installation d'un candélabre en haut de l'escalier est évoquée et devra être chiffrée pour le budget de 2011.

## **Remplacement du lampadaire renversé accidentellement devant le 4 rue des Peupliers :**

Il s'agit d'un lampadaire en fonte. M le Maire propose l'achat d'une dizaine de lampadaires et demande d'adresser un courrier à M. Jean ROTTNER, Maire de la Ville de Mulhouse.

## **Entretien régulier des parcelles communales (exemple : Chemin Noir).**

La DGS répond qu'une demande de travaux permanente existe, mais tout dépend des priorités.

## **Dossier DULKADIR :**

M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'une préemption de droit, suite à une contestation du prix par l'intéressé. Cette affaire passera en appel à la Chambre d'expropriation le 26 octobre prochain.

## **Projet périscolaire/crèche/ACPE**

Une solution pour la construction d'un escalier de secours a été trouvée en accord de l'architecte RAMBEAUD à Colmar. Le marché public va être passé et le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année 2011.

## **Chapelle Saint Benoît**

En ce qui concerne la réhabilitation de la chapelle Saint Benoît, la croix existante n'aura plus sa place initiale et sera déplacée vers la Chapelle

M. le Maire se propose de rencontrer M. le Curé pour en discuter de vive voix.

## **Ouverture pizzeria Centre Commercial ?**

Une affiche annonce l'ouverture prochaine d'une pizzeria dans le Centre Commercial. A ce jour, la Ville n'a donné aucune autorisation, alors que des travaux de rénovation sont en cours. Le souhait s'orientait vers un petit supermarché.

Monsieur HERTH rappelle que tout commerce peut s'installer dans le centre commercial à partir du moment qu'il n'y a pas de nuisance et respecte le Règlement de Copropriété.

Monsieur le Maire demande d'être strict sur le dossier concernant l'implantation d'une terrasse à la pizzeria car cela risque de causer une gêne durant les travaux.

## **Qualité de l'eau: raccordement au réseau d'eau de MULHOUSE ?**

Monsieur le Maire annonce que lors d'une réunion, le Syndicat d'eau du Canton de HABSHEIM a accepté le principe de la convention avec la Ville de MULHOUSE. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, conformément à l'engagement de la Municipalité, la Ville de RIXHEIM sera approvisionnée avec l'eau de la Doller. Elle sera toutefois chlorée, **sauf pour le quartier d'Entremont**, tant que les travaux d'amélioration du réseau ne seront pas achevés,.

Après présentation du compte-rendu, M. WALLISER propose au vote les points suivants :

### **- Vidéo-protection :**

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la mise en place des 3 équipements précités relatifs à la vidéo-protection.

### **- Stationnement de véhicules et camionnettes :**

L'Assemblée générale approuve les dispositions relatives au stationnement des véhicules légers et utilitaires prises en accord avec la Municipalité.

### **3. Charte concernant les enseignes et façades du Centre Commercial :**

Après un débat animé et un rappel par Germain SENNELIN de la structure pyramidale de l'ensemble immobilier du Parc d'Entremont, il a été décidé à l'unanimité des présents, la création d'une commission composée de :

Mme Clar et de Copropriétaires du Centre Commercial, Mme SCHWOB, M. ELARBI, M. SCIALOM, M. WALLISER et l'Architecte du Centre Commercial

Par ailleurs, l'Union ayant donné un avis défavorable concernant la terrasse du « Donner Kebab » recommande au Syndicat de Copropriétaires du Centre Commercial de résilier l'autorisation donnée à titre provisoire.

En ce qui concerne l'installation de la terrasse de la Pizzeria, l'autorisation devra être donnée en concertation avec l'Union des Syndicats.

# ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 30 septembre 2010

## 4. Règlement de Copropriété:

Les modalités ont été rappelées (voir compte –rendu du 30 mars 2010)

Il est demandé aux conseillers syndicaux chargés de signaler **hebdomadairement** les infractions de s'adresser à Michèle FELIN ([mfelin@citya.com](mailto:mfelin@citya.com) ou 03.89.65.97.82) de respecter cette mission. Cette collaboration permettra des actions plus rapides.

La procédure existante donne satisfaction à plus de 90% des cas. Pour les récalcitrants, M SENGELIN se propose de mettre en place la procédure d'injonction de faire auprès du Juge du Tribunal d'Instance.

## 5. Installation de climatiseurs : modalités à définir.

Après un court débat, il est décidé de nommer une commission composée de M. BESANCON, M. DISCHLER, M. WALLISER pour l'étude de mise en place de climatiseurs avec un bloc condenseur extérieur.

## 6. C.L.C.V.

M. WALLISER rappelle le rôle de conseil de la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) et souhaite que les informations (courriels et/ou revues) soient diffusées plus largement.

## 7. Site Internet:

Le site Internet est de plus en plus consulté et régulièrement mis à jour.

Il est à noter que le moteur de recherche GOOGLE place «parc entremont» en première place.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 20.

Le Président



M. WALLISER

Pour la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT



M. HERTH